PRÉSENTIEL

Immobilier

*Réf : 303IM21*

# Comprendre et utiliser les documents d'urbanisme : PLU

1 jour (7h)
Ajouté le 02/10/2023 – Modifié le 12/12/2025

**420€ Net de taxe**

Maitriser le PLU dans son argumentaire de vente

## Objectifs

- Comprendre le PLU pour appréhender un projet de construction ou de modifications
- Maitriser les outils permettant de connaitre les contraintes

## Compétences visées

- Maitriser les outils permettant de connaitre les contraintes d'urbanisme
- Interpréter les contraintes d'urbanisme et savoir en tirer les conséquences sur le projet immobilier

## Public

Conseillers immobiliers, syndics, gestionnaires de biens...

**Prérequis** : Prérequis : Aucun
**Accessibilité**: Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'information : rendez-vous sur les pages de présentation de nos Centres de formation.
**Délais d'accès** : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

## Programme

**Introduction: présentation générale d'un PLU et des outils de recherche**

**Partie 1 – les zonages et leurs règlements**

- Les différents zonages
- Le lexique d'urbanisme (le vocabulaire spécifique)

Immobilier

*Réf : 303IM21*

# Comprendre et utiliser les documents d'urbanisme : PLU

- Les règlements associés: trame, points essentiels...

**Partie 2 – les orientations d'aménagement et de programmation (oap)**

- Leurs rôles et enjeux
- Les comprendre et en tirer les conséquences

**Partie 3 – la protection du patrimoine**

- Les sites patrimoniaux remarquables (zones SPR)
- Les sites inscrits et classés
- Les périmètres de protection autour des monuments historiques

**Partie 4 – cas particulier de la ZAC**

- Qu'est-ce qu'une ZAC?
- Conséquences de la situation d'un bien en ZAC

**Partie 5 – les servitudes publiques et privées**

- Les différentes servitudes publiques du PLU
- Extension aux servitudes privées (continues/discontinues, apparentes/non apparentes ): vue, passage, aedificandi, trefond, mitoyenneté...

## Dates & lieux

29 janvier 2026

Angers

420.00

## Les points forts

PRÉSENTIEL

Immobilier

*Réf : 303IM21*

# Comprendre et utiliser les documents d'urbanisme : PLU

Une offre riche et diversifiée de plus de 300 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.

## Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.
De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

**Équipe pédagogique** : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles. 
**Méthodes** : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur nos pages Centres de formation la présentation détaillée de nos infrastructures et équipementsLes CCI Pays de la Loire sont équipées de la plateforme m@formation, dont l'objectif est d'améliorer l'expérience apprenante de nos stagiaires et d'enrichir nos formations en présentiel.•    Un accès personnalisé aux documents administratifs et pédagogiques•    Une ergonomie simple et adaptée•    Des parcours conçus avec des modalités synchrones et asynchrones

## Validation/Certification

Un positionnement est réalisé en début de formation.A l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM – quizz – mise en situation ...).Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation.